

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 juin 2014

OBJET :

**Compte Administratif et
Compte de Gestion 2013**

Rapporteur : MME COLMÉ

Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultats reportés		7 760,90 €				7 760,90 €
Opérations de l'exercice	84 831,58 €	83 105,83 €	- €	- €	84 831,58 €	83 105,83 €
Total	84 831,58 €	90 866,73 €	- €	- €	84 831,58 €	90 866,73 €
<i>Résultats de clôture</i>		6 035,15 €				6 035,15 €

En volume, le budget de la Caisse des Ecoles s'est contracté de 14 % en 2013.

L'étude de la situation financière de l'établissement, à la fin de ce quatrième exercice budgétaire, laisse apparaître un solde positif de 6.035,15 €, en retrait également de 14 % au regard du résultat exceptionnel de l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 84.831,58 € en 2013 (contre 99.178 € en 2012), pour 83.105,83 € de recettes (contre 103.034 € en 2012), hors report du résultat excédentaire de l'année 2012.

Le recul du budget s'explique principalement par la réduction du périmètre des classes de neige aux seuls enfants de CM2, alors les précédents marchés de prestations de séjours en classes de neige s'étendaient aux élèves de CM1.

Parallèlement, le volume des recettes a reculé d'environ 20 %, avec :

- la diminution de la subvention de la commune de Dommartemont suite à la baisse du nombre de ses élèves accueillis dans les écoles de la ville ;
- la contraction de près de 3.000 € des produits des services avec la refonte du périmètre des classes de neige ;
- une participation inférieure de la ville d'Essey-lès-Nancy (- 10 %).

Concomitamment à l'adoption du Compte Administratif, il appartient à l'assemblée délibérante d'arrêter le Compte de Gestion 2013, communiqué par Monsieur le Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2013.

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du compte administratif et du Compte de Gestion, il est proposé au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles d'approuver le document du comptable.

PROPOSITION

Il est proposé au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles d'approuver le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2013.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et après que le Président se soit retiré, sous la présidence de M. LAURENT, accepte à l'unanimité, le Compte d'Administration et le Compte de gestion pour l'exercice 2013.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 juin 2014

Extrait conforme

Le Président,

Michel BREUILLE



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 17 JUIN 2014

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice :	12
- Nombre de présents :	10
- Nombre de votants :	11
- Convocation du Comité de Gestion le :	10 juin 2014
- Convocation distribuée le :	10 juin 2014
- Affichage du compte-rendu le :	30 juin 2014

PRESENTS

- MME LEROY Représentant de la Préfecture
- M. CARDINAL, Représentant de l'Education National
- MME COLMÉ, M. LAURENT, MME POYDENOT, MME PAGELOT, Membres du Conseil Municipal,
- MME FRANCK, MME VAXELAIRE, MME DARTOIS, Représentantes des sociétaires,
- avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT, MME LAURENT, MME MONAL, MME HARTER et MME HOSSMANN représentant M. MASSON.

POUVOIRS

- MME PARISOT à MME COLMÉ

EXCUSES

- MME DOLATA

Pour extrait,

Le Président,



Michel Breuille
Michel BREUILLE,